

Paimbœuf, le 7 mars 2016

10 MARS 2016

Le Président

Dossier suivi par Dominique BRETON
Réf. : ST/DB/MB



Monsieur le Directeur
Société ARETZIA
13 rue Ferréol Prézelin
44560 PAIMBOEUF

Objet : Avis sur le choix de l'usage futur du site

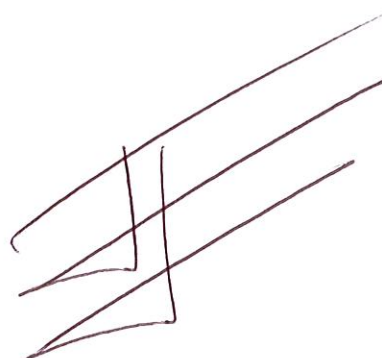
Monsieur le Directeur,

En date du 4 novembre 2015, vous sollicitez l'avis du Président de la Communauté de Communes du Sud Estuaire dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

J'émet un **avis favorable** à la proposition émise, c'est-à-dire que le site soit réhabilité afin qu'il puisse être compatible avec un usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation mise à l'arrêt, donc un **usage industriel**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Yannick HAURY



21 AVR. 2016

ARETZIA

13 rue Ferréol Prézelin

44560 PAIMBOEUF

A l'attention de Monsieur BONNET

Saint Marcel, le 18 avril 2016

Monsieur,

La société Innospec France SA considère que, en cas de cessation d'activité définitive de la société Aretzia, et du fait de l'Arrêté Préfectoral de la Servitude d'Utilité Publique en vigueur, toute remise en état futur du site doit se faire en état industriel.

Nous précisons que cette réhabilitation sera formalisée, lors de la cessation d'activité, par la remise pour approbation au Président de la Communauté de Communes Sud-Estuaire d'un dossier documenté concernant le projet de réhabilitation du site pour un usage industriel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Dominique Bourhy
Directeur de site